



Renseignement pour protéger sa famille

Par **ericphie**, le 17/06/2008 à 11:14

j'ai un demi frère qui à des problèmes financiers, il est actuellement interdit bancaire et son dossier à été recevable par la banque de france.

si toutefois il n'arrivait pas à s'en sortir malgré tout, cela pourrait il porter préjudice à sa mère et à moi même ?

merci cordialement

Par **Marion2**, le 17/06/2008 à 11:42

Non, vous n'êtes pas responsables des problèmes financiers de votre demi-frère et fils